

# Avant-propos

La population d'un territoire peut être exposée à des risques naturels ou liés aux activités humaines. Ainsi, trois habitants du Grand Est sur cinq sont exposés au risque sismique, aux inondations ou en raison de la proximité d'une centrale nucléaire. Près de 2 % de la population régionale cumule ces trois risques. Ceux-ci vont perdurer dans les décennies qui viennent, mais les populations exposées peuvent changer pour diverses raisons comme les migrations ou le vieillissement de la population.

Les inondations concernent principalement l'Alsace étant donnée l'étendue des crues potentielles du Rhin, mais également la plupart des grandes villes de la région qui, pour des raisons historiques, ont été bâties à proximité des principaux cours d'eau. La nature des zones inondables ne permet pas de réaliser des projections de populations. Elles ne concernent en effet que certaines parties des communes du Grand Est.

Ce sont principalement l'Alsace et l'est des Vosges qui sont exposés aux séismes, en lien avec la proximité des Alpes où les plaques tectoniques africaine et européenne convergent. Le Grand Est est la cinquième région métropolitaine la plus concernée par le risque sismique.

Le Grand Est fait partie des trois régions françaises à compter quatre centrales nucléaires (bien qu'une y soit à l'arrêt) et c'est la troisième en proportion de population exposée (derrière l'Auvergne-Rhône-Alpes et le Centre-Val de Loire). Ces centrales étant toutes situées aux frontières de la région, la population exposée au risque nucléaire est plus réduite dans le Grand Est. Le nord de la région est davantage exposé puisque les centrales de Chooz et de Cattenom se trouvent près des limites septentrionales de la région.

**Yves Calderini**  
Directeur régional  
de l'Insee du Grand Est